

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 septembre 2017

---

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES CONVENTIONNELS ET NON  
CONVENTIONNELS - (N° 155)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CE13

présenté par

Mme Batho, Mme Battistel, M. Saulignac, M. Letchimy, M. Bouillon et M. Potier

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 9, après le mot :

« activités »,

insérer les mots :

« à l'horizon 2040 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.

Le présent amendement propose d'inscrire l'échéance retenue par le gouvernement pour l'arrêt de l'exploitation des hydrocarbures dans la loi.